



## Commune de Carouge

Dans sa séance ordinaire du 31 octobre 2017, le Conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

De procéder à la réalisation des aménagements intérieurs, des équipements et du mobilier du nouveau poste de Police municipale sis 5b route de St-Julien, parcelle N° 3262 à Carouge.

D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 4'060'000.- (dont CHF 220'000.- d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) pour cette réalisation.

De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Ville de Carouge, dans le patrimoine administratif.

Qu'une somme de CHF 50'000.-, calculée à 2% du coût des travaux de construction TTC, sera prélevée sur le montant précité et attribuée au Fonds de décoration.

D'amortir le montant de CHF 4'060'000.-- dès l'utilisation du bien estimée à 2019 au moyen de 30 annuités sous rubrique 11.331.

**(DA 088-2017) Décision prise par 19 oui, 12 non et 0 abstention.**

De procéder à la réalisation des aménagements intérieurs, des équipements et du mobilier de la réception « Carouge à votre service » (CAVS) et du sous-sol de la Mairie sise, 14 place du Marché, parcelle N° 2163 à Carouge.

D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 543'000.- (dont CHF 25'000.- d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) pour cette réalisation.

De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Ville de Carouge, dans le patrimoine administratif.

D'amortir le montant de CHF 543'000.- dès l'utilisation du bien estimée à 2018 au moyen de 20 annuités sous rubrique 08.331.

**(DA 089-2017) Décision prise par 31 oui, 0 non et 0 abstention.**

D'ouvrir un crédit pour l'octroi d'une subvention extraordinaire de CHF 60'000.— en faveur de l'Association de Soutien à la Musique Vivante (ASMV).

De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement 2017 (rubrique 30.365).

De comptabiliser cette dépense supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

**(DA 099-2017) Décision prise par 16 oui, 14 non et 1 abstention.**

D'ouvrir un crédit humanitaire de CHF 20'000.- en faveur de Caritas Suisse pour son aide d'urgence aux victimes de la catastrophe de Bondo ;

De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement 2017 (rubrique 58.367) ;

De comptabiliser cette dépense supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

**(DA 102-2017) Décision prise par 31 oui, 0 non et 0 abstention.**

D'ouvrir un crédit humanitaire de CHF 20'000.- en faveur de la Croix-Rouge suisse pour son aide d'urgence aux victimes des ouragans dans les Caraïbes ;

De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement 2017 (rubrique 58.367) ;

De comptabiliser cette dépense supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

**(DA 103-2017) Décision prise par 31 oui, 0 non et 0 abstention.**

De préaviser favorablement le projet de révision du plan directeur cantonal des chemins de randonnée pédestre N° 2016-01,

De charger le Conseil administratif de proposer de connecter les deux tracés sis sur territoire carougeois en complétant la signalisation sur le chemin des Moraines.

**(RA 006-2017) Décision prise par 31 oui, 0 non et 0 abstention.**

Le délai pour demander un référendum expire le 18 décembre 2017.

Les électeurs ont le droit de prendre connaissance du texte complet des délibérations à la Mairie moyennant rendez-vous pris préalablement.

La Présidente :



Gabriela Sonderegger

Carouge, le 8 novembre 2017/nao